

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 107 - page 4172

08 - Ardennes

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Ardennes.

A.F.C.V. (AMICALE FUTSAL CLUB DE VIVIER-AU-COURT).

Objet : regrouper ses membres autour d'une activité régulière de football en salle, réaliser des tournois, intégrer les ligues pour participer aux championnats, organiser des soirées dansantes, lotos, tournois de belotes, etc et elle peut également organiser des sorties afin d'assister à divers évènements sportifs ou culturels.

Siège social : 41, rue Tambach Dietharz, 08440 Vivier-au-Court.

Date de la déclaration : 21 août 2015.